

Procès politique en Turquie : quatre défenseurs des droits condamnés

[Courrier des Balkans](#) | De notre correspondante à Istanbul | mardi 7 juillet 2020

Quatre figures importantes de la lutte pour la défense des droits humains, dont Taner Kılıç, président d'honneur d'Amnesty International Turquie, ont été condamnés le 3 juillet à de lourdes peines de prison par la Cour pénale d'Istanbul. Amnesty International dénonce une parodie de justice et la volonté de faire taire les voix indépendante.

Par Claire Corrion



© Facebook / Amnesty International

En juillet 2017, dix défenseurs des droits participant à un atelier sur la protection et la sécurité numérique des défenseurs des droits de la personne sur l'île de Büyükada, au large d'Istanbul, étaient arrêtés. Trois semaines plus tard, Taner Kılıç alors président d'Amnesty International Turquie, en détention provisoire depuis juin 2017 dans une autre affaire, était inclus dans l'acte d'accusation.

Le 3 juillet, la 35ème chambre de la Cour pénale d'Istanbul a condamné Taner Kılıç à six ans et trois mois de prison pour « appartenance à l'organisation terroriste Fethullah Gülen », tandis qu'Özlem Dalkıran (Citizens' Assembly), İdil Eser (Amnesty International Turquie) et Günal Kurşun (Human Rights Agenda Association) étaient condamnées à 25 mois de prison pour « assistance à une organisation terroriste ».

Andrew Gardner, d'Amnesty International Turquie était présent à l'audience. « Nous avons été témoins d'une parodie de justice aux proportions spectaculaires. Ce verdict est un coup fatal non seulement pour Taner, Özlem, İdil et Günal et leurs familles, mais pour tous ceux qui croient en la justice et au militantisme en faveur des droits humains en Turquie et au-delà », a-t-il déclaré. Avant de préciser que les allégations étaient sans fondement et que le procès en cours depuis trois ans était motivé par la volonté politique de faire taire des voix indépendantes.

Pour cause de coronavirus, les proches des accusés, journalistes, représentants d'organisations internationales n'avaient pas été autorisés à entrer dans la salle d'audience et un seul avocat par prévenu y était autorisé.

Peter Stano, porte-parole du chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, a exprimé son inquiétude quant à la situation de l'état de droit et des libertés fondamentales en Turquie. « La liberté d'expression et de réunion sont des piliers fondamentaux d'une société démocratique », a-t-il affirmé, ajoutant que l'Union européenne continuerait à suivre de près ce dossier.